

Hauts-de-France, Aisne
Ancienville
13 rue de l' Église

La mairie-école d'Ancienville

Références du dossier

Numéro de dossier : IA00066970
Date de l'enquête initiale : 1985
Date(s) de rédaction : 1988, 2015
Cadre de l'étude : inventaire topographique canton de Villers-Cotterêts
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : mairie, école
Parties constituantes non étudiées : jardin, cour

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1987, A3, 200, 201

Historique

Les délibérations du Conseil municipal de la commune d'Ancienville antérieures à la Première Guerre mondiale n'ayant pu être consultées, et le dossier de dommages de guerre pour les édifices communaux n'étant pas conservé, il est très difficile de connaître l'histoire de la construction de la mairie-école de ce village et l'évolution de ce bâtiment.

Un plan, dressé par l'architecte d'arrondissement Émile-Antoine Gencourt en 1841 et conservé aux archives départementales de l'Aisne se rapporte à la construction d'une maison d'école dotée d'un étage et surmontée d'un toit à pignon découvert. Rien ne permet de savoir si ce projet a abouti à cette date et sous la forme proposée, car l'actuelle mairie-école est en rez-de-chaussée, même si l'emplacement des baies correspond parfaitement.

En revanche, la publication des délibérations du Conseil général de l'Aisne mentionne plutôt la construction d'une école mixte à Ancienville vers 1875. Si tel est bien le cas, le nom de son architecte n'est pas connu. On sait seulement, grâce à la monographie communale, que le bâtiment abritait une classe unique, séparée du logement de l'instituteur (trois pièces) par un corridor.

La mairie-école est en partie détruite par les bombardements de la Première Guerre mondiale. Dès le début de l'année 1920, la municipalité aspire à une remise en état de cet édifice et, le 18 mai 1920, autorise le maire à passer un marché avec l'entrepreneur de maçonnerie local Henri Neuville, qui s'engage à exécuter les travaux sous la direction de l'architecte Frédéric Bertrand. Pourtant, la mairie-école n'est pas rebâtie avant la fin de l'année 1924, période à laquelle l'école est mentionnée comme nouvellement réédifiée et où il devient nécessaire d'acheter du matériel scolaire. En 1952 ou 1953, le Conseil municipal fait clore la cour de l'école pour éviter les accidents, puis, en 1955, s'engage dans la construction d'un préau. Finalement, l'école est fermée à la rentrée 1971 et Ancienville est rattaché à Neuilly-Saint-Front pour l'enseignement. L'édifice a néanmoins conservé sa fonction de mairie.

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle (?), 2e moitié 19e siècle (?)

Période(s) secondaire(s) : 1er quart 20e siècle, 3e quart 20e siècle

Dates : 1841 (daté par source), 1875 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Émile Antoine Gencourt (architecte d'arrondissement, attribution par source), Frédéric Eugène Bertrand (architecte, attribution par source)

Description

La mairie-école est bâtie en pierre de taille calcaire. De plan rectangulaire, elle est constituée d'un rez-de-chaussée et d'un comble à surcroît, desservi par un escalier à retours avec jour central, en charpente. Elle est surmontée d'un toit à longs pans et pignons couverts en ardoise.

L'axe de sa façade ordonnancée, occupé par la porte, est souligné par la présence d'un fronton.

Une extension en brique, couverte d'un toit en appentis est adossée au mur-pignon nord. Une autre construction (le préau ?), bâtie en parpaings de béton et couverte aussi d'un toit en appentis, est appuyée contre le mur-pignon sud.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moyen appareil ; brique ; béton, parpaing de béton

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée, comble à surcroît

Élévations extérieures : élévation ordonnancée sans travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans, pignon couvert ; appentis

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, en charpente

Décor

Techniques : maçonnerie

Précision sur les représentations :

Le décor, très sobre, repose dans le fronton triangulaire qui domine la façade et dans les pilastres qui cantonnent les élévations antérieure et postérieure du bâtiment.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Aisne. Série T (Enseignement, affaires culturelles, sports) ; Sous-série 13 T : 13 T 7 ([Anonyme] **Arrondissement de Soissons. Commune d'Ancienville**. Monographie et plan. [1888], non paginé).
- AC Ancienville : **Registre des délibérations du Conseil municipal** (29 décembre 1919-24 mars 1988). Séances des 18 mai 1920 (f° 2 v°), 18 juillet 1920 (f° 6 v°), 26 septembre 1920 (f° 7 r°), 23 novembre 1924 (f° 22 r°), 14 décembre 1924 (f° 22 v°), 22 juillet 1951 (f° 133 r°), 31 octobre 1952 (f° 136 v°), 9 juillet 1953 (f° 143 v°), 6 août 1953 (f° 143 v°), 26 février 1955 (f° 150 r°-v°), 26 mars 1955 (f° 151 r°), 1er juin 1971 (f° 197 v°).

Documents figurés

- **Département de l'Aisne. Sous-Préfecture de Soissons. Commune D'Ancienville. Plan, coupe et élévation pour la construction d'une maison d'Ecole en 1841**, tracés à l'encre par Émile-Antoine Gencourt, architecte d'arrondissement, 1841 (AD Aisne : Dossier Piette textes 15).

Bibliographie

- *Conseil général de l'Aisne. Rapport de M. le Préfet et délibérations du Conseil. Session ordinaire d'Avril 1879*. Laon : Imprimerie Henry Le Vasseur, 1879. p. 21.

Illustrations



Vue générale de la façade.
Phot. Fabrice Charrondière
IVR22_19860200279V



Vue de l'élévation arrière.
Phot. Christiane Riboulleau
IVR22_19880200937X

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Le territoire communal d'Ancienville (IA00066968) Hauts-de-France, Aisne, Ancienville

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Christiane Riboulleau

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic



Vue générale de la façade.

IVR22_19860200279V

Auteur de l'illustration : Fabrice Charrondière

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'élévation arrière.

IVR22_19880200937X

Auteur de l'illustration : Christiane Riboulleau

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation